

Le HÉRON, ce CHAMPION de la PATIENCE



Immobile sur son caillou tel une statue de sel, il semble dormir. Cela n'est qu'une apparence; car il observe grâce à une bonne vision son environnement aquatique. Les poissons sont sa nourriture principale bien qu'il ne dédaigne pas aller dans les endroits humides pour se régaler de grenouilles, vers et autres limaçons.

Ceci a d'ailleurs failli causer sa perte, car au milieu du XIX siècle, son élimination était possible officiellement. Cependant, des études scientifiques ont démontré que son impact piscivore était secondaire, ce qui a conduit à le classer comme oiseau intégralement protégé en 1968. Il n'a pas de prédateur à part l'homme; mais vu son statut, il jouit d'une parfaite immunité. Il n'est donc pas question comme pour le cormoran de le réguler même avec un quota.

C'est un échassier dont la taille peut atteindre un mètre avec une envergure pouvant aller jusqu'à 1,75 mètres, pour un poids de l'ordre de 1,200 à 1,900 Kg.

La plus grande population de hérons qui tend à se stabiliser se trouve en France avec 26.700 couples recensés (Marion 1997); ce qui représente 16% de la population européenne.

L'espèce progresse dans les régions conquises récemment dont la notre depuis 1994. Elle est migratrice partielle, c'est-à-dire que certains individus sont sédentaires et ne quittent pas leur site de reproduction, alors que d'autres les quittent pour les régions du sud de l'Europe ou pour l'Afrique au-delà du Sahara.

La saison de reproduction de l'espèce s'étale de février à juillet. Ils nichent généralement en colonies, appelées héronnières, au sommet des arbres, aux bords des lacs et des rivières. Les hérons y construisent un nid plat en forme de plate forme.

La femelle pond 3 à 6 œufs. L'incubation est assurée par les deux parents et dure entre 25 et 28 jours. Les jeunes nourris par leurs deux parents prennent leur envol vers 50 jours et quittent le territoire des parents au bout de 8 à 9 semaines. Il n'y a qu'une seule couvée par an. La durée de vie d'un héron peut dépasser 15 ans.

Ce champion de la patience chasse seul en général; mais peut chasser en groupe lorsque la nourriture abonde. Il arpente à pas mesurés, le cou oblique, le bec à l'horizontale une eau peu profonde; ou bien, il se place en position de guetteur et attend une proie, déclenche son bec tel un harpon pour la saisir; et il l'avale aussitôt. Son bec poignarde sa victime qui est soit saisie, soit blessée par perforation ou par arrachement des écailles. Il peut atteindre des poissons jusqu'à une profondeur de 17 cm; et sa position d'échassier lui permet d'accéder à des profondeurs de 35 cm d'eau.

Les estimations de la ration journalière du héron sont de l'ordre de 260 grammes de poissons par jour pour un individu se nourrissant en rivière; sans compter les poissons blessés qui mourront. Il faut noter que plus la population de hérons est jeune, plus les blessures infligées aux poissons sont nombreuses, par manque de pratique. L'impact des blessures a été estimé entre 3% et 6% de la population piscicole. Le héron est capable de saisir des poissons allant jusqu'à plus de 500 grammes.

Le héron n'est plus menacé d'extinction. L'oiseau prolifère désormais dans le Marais Poitevin et reste un animal protégé par la loi, ce qui garantit sa survie pour les années à venir.

A défaut de ne pouvoir le réguler, nos AAPPMA devront être attentives à sa prolifération. Le souci n'est pas de vouloir le réguler à tout prix; mais de trouver un juste équilibre entre prédation et préservation de la richesse piscicole.